

Ministry of Education Ministère de l'Éducation

Office of the Assistant Deputy Minister Bureau du sous-ministre adjoint

Capital and Business Support Division Division du soutien aux immobilisations et aux

affaires

15th Floor 15^e étage

 315 Front St West
 315, rue Front ouest

 Toronto ON M7A 0B8
 Toronto ON M7A 0B8

 Tel.: 416 212-9675
 Tél.: 416 212-9675

 Fax.: 416 325-4024
 Téléc.: 416 325-4024

 TTY: 1-800-268-7095
 ATS: 1-800-268-7095

2019: B16

DATE: Le 24 mai 2019

NOTE DE SERVICE

AUX: Directrices et directeurs de l'éducation

Trésorerie des administrations scolaires

EXPÉDITEUR: Joshua Paul

Sous-ministre adjoint

Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

Objet: Fonctionnement des installations et financement de la

réfection pour l'année scolaire 2019-2020

À titre de suivi de la note de service 2019 : B14, la présente note fournit des détails sur le fonctionnement des installations et le financement de la réfection pour l'année scolaire 2019-2020.

Parmi les principaux points saillants, mentionnons :

- le maintien du financement pour la réfection à 1,4 milliard de dollars pour l'année scolaire 2019-2020; et
- la mise à jour de l'Allocation pour le fonctionnement des écoles.

1. Financement pour la réfection des écoles

Pour l'année scolaire 2019-2020, le Ministère investit 1,4 milliard de dollars dans la réfection des écoles afin que les conseils scolaires puissent continuer d'offrir des milieux d'apprentissage sains et sécuritaires et d'améliorer l'efficacité énergétique et l'accessibilité.

Ces fonds ont été investis dans le cadre de deux programmes :

- l'Amélioration de l'état des écoles à 1 milliard de dollars; et
- l'Allocation pour la réfection des écoles, prévue à 363 millions de dollars.

Amélioration de l'état des écoles (AÉÉ)

L'AÉÉ est un programme de réfection des immobilisations qui permet aux conseils scolaires de revitaliser et de renouveler les composants du bâtiment âgés qui ont dépassé ou dépasseront leur cycle de vie utile. Les composants admissibles au financement d'AÉÉ sont typiquement identifiés dans le cadre du Programme d'évaluation de l'état des installations scolaires du Ministère.

Pour l'année scolaire 2019-2020, le Ministère continuera d'allouer 1 milliard de dollars aux conseils scolaires dans le cadre de ce programme. Comme par les années passées, le financement d'AÉÉ pour 2019-2020 a été alloué proportionnellement au total des besoins en réfection sur cinq ans d'un conseil scolaire (par rapport au total provincial) et reflète les résultats des évaluations effectuées en 2017. Seules les installations scolaires (appartenant au conseil ou louées en vertu d'un contrat de location-acquisition) qui étaient ouvertes et en exploitation pendant l'année scolaire 2018-2019 sont admissibles au financement.

Le Ministère aimerait rappeler aux conseils scolaires l'utilisation appropriée des fonds d'AÉÉ. Les conseils scolaires sont tenus d'affecter 70 % de leurs fonds d'AÉÉ aux principaux éléments (fondations, toits, fenêtres, etc.) et systèmes (plomberie et chauffage, ventilation et climatisation) du bâtiment. Les 30 % restants du financement d'AÉÉ peuvent continuer d'être consacrés aux éléments de construction susmentionnés ou, à défaut, à l'intérieur des bâtiments et aux éléments environnants du site (p. ex. services publics, stationnement et trottoirs).

Les fonds non dépensés au cours d'une année scolaire donnée seront reportés à l'année scolaire suivante et continueront à suivre la règle « 70/30 ». On rappelle également aux conseils scolaires que toutes les dépenses financées dans le cadre de l'AÉÉ doivent être de nature amortissable et doivent être déclarées dans VFA.facility. Les paiements seront effectués deux fois par année en fonction des dépenses déclarées.

Veuillez consulter l'annexe A pour connaître le montant accordé à chaque conseil scolaire.

Allocation pour la réfection des écoles (ARE)

L'ARE est un programme à multiples facettes qui permet aux conseils scolaires de revitaliser et de renouveler les systèmes et les composants vieillissants des bâtiments. Cela comprend le remplacement de la toiture et des systèmes de CVCA vieillissants. Le programme permet également aux conseils scolaires d'effectuer des travaux d'amélioration des immobilisations (p. ex. l'installation de nouveaux systèmes de contrôle automatique de bâtiments et de climatisation, répondre aux besoins liés aux programmes et investir dans des améliorations liées à l'accessibilité comme des rampes, des ascenseurs et des systèmes électroniques d'ouverture des portes).

De plus, l'ARE permet aux conseils de répondre aux besoins d'entretien tels que la peinture, les réparations de toiture, de la chaussée et des parcs de stationnement.

Bien que les conseils scolaires bénéficient de souplesse dans le cadre de l'ARE, le Ministère les encourage à établir l'ordre de priorité des dépenses liées à l'ARE en fonction de l'état des installations, de la santé et de la sécurité, et des exigences générales liées aux codes (y compris l'accessibilité).

Pour l'année scolaire 2019-2020, comme pour l'année scolaire précédente, le Ministère affecte 40 millions de dollars de plus à ce volet de financement – le financement annuel prévu étant de 363 millions de dollars. Cet investissement supplémentaire a été appliqué au coût repère pour la réfection et ne peut être appliqué qu'aux dépenses d'immobilisations. Voici les coûts repères pour l'année scolaire 2019-2020 :

- Pour les écoles de moins de 20 ans : 9,10 \$ / m².
- Pour les écoles de 20 ans ou plus : 13,64 \$ / m².

Veuillez consulter l'annexe A pour connaître le montant accordé à chaque conseil scolaire.

Obligation de rendre compte

Le Ministère s'attend à ce que les conseils scolaires dépensent leurs fonds de réfection pour les écoles qui doivent demeurer ouvertes et en opération. Dans le cas des écoles dont la fermeture est prévue ou qui feront l'objet d'un examen des installations destinées aux élèves, les fonds de réfection ne devraient servir qu'à répondre aux besoins en réfection qui pourraient compromettre le fonctionnement de ces écoles à court terme. Les fonds de réfection ne peuvent pas être dépensés pour des bâtiments administratifs ou opérationnels, pour un carrefour communautaire ou pour augmenter la surface de plancher brute d'un bâtiment. Pour les bâtiments scolaires acquis par location, les ajouts, les modifications ou les améliorations doivent être approuvés par le Ministère.

Veuillez consulter l'annexe B pour un résumé des dépenses admissibles dans le cadre des programmes AÉÉ et ARE.

Remarque : L'utilisation des fonds de réfection peut faire l'objet d'une vérification. Toutes les dépenses doivent être déclarées dans VFA.facility. Le Ministère peut décider de faire un suivi des dépenses déclarées. À défaut de fournir les renseignements demandés, le Ministère pourra récupérer ou retenir les fonds.

2. Allocation pour le fonctionnement des écoles

L'allocation pour le fonctionnement des écoles permet aux conseils scolaires de couvrir les coûts de fonctionnement des installations scolaires (p. ex. chauffage, éclairage, entretien, nettoyage). Pour l'année scolaire 2019-2020, le financement pour cette allocation est prévu à environ 2,1 milliards de dollars.

Les mises à jour pour l'année scolaire 2019-2020 comprennent :

- Une augmentation de 2 % de la portion non liée au personnel de l'allocation pour le fonctionnement des écoles, afin d'aider les conseils scolaires à gérer la hausse des dépenses associées aux services essentiels (électricité, gaz naturel, frais d'assurance et autres coûts).
- La révision des facteurs relatifs à la superficie supplémentaire des écoles élémentaires et secondaires (FRSSE) propre à chaque conseil afin d'utiliser les données les plus récentes sur les installations (reflétant les données du Système d'inventaire des installations scolaires (SIIS) en date de mars 2019) et de les harmoniser avec les changements proposés à l'effectif des classes au secondaire. Les changements s'échelonneraient sur cinq ans, soit 20 % par année, à compter de l'année scolaire 2019-2020, et ne s'appliqueraient qu'aux montants de base de fonctionnement des écoles des paliers élémentaires et secondaires.

Voir l'annexe C pour les FRSSE selon les changements proposés à l'effectif des classes au secondaire.

3. Capacité de planification des immobilisations (CPI)

Le programme CPI permet de faire ce qui suit :

- Aider les conseils scolaires à élaborer des plans d'immobilisations pour gérer efficacement leurs écoles;
- Déterminer et élaborer des possibilités de partenariat pour le partage d'installations dans les écoles sous-utilisées qui ont été jugées viables par le conseil scolaire pour appuyer de telles ententes; et

• Fournir un soutien pour l'embauche de services de médiation indépendants afin de faciliter les discussions sur la planification entre les municipalités et les conseils et de favoriser la planification en collaboration.

Pour l'année scolaire 2019-2020, les niveaux de financement des conseils scolaires dans le cadre du programme de CPI seront maintenus par rapport à l'année précédente. Veuillez consulter l'annexe D pour connaître votre financement dans le cadre de ce programme.

4. Subventions pour terrains prioritaires

Pour l'année scolaire 2019-2020, le Ministère poursuivra son Programme de terrains prioritaires à l'intention des conseils scolaires qui ont besoin d'acheter des terrains pour appuyer des projets d'immobilisations approuvés et des projets potentiels identifiés par les conseils.

Les conseils scolaires devraient continuer à déterminer les sites d'acquisition prioritaires. Tous les conseils scolaires peuvent demander des fonds pour les terrains prioritaires au Ministère par l'entremise de votre analyste des immobilisations en tout temps au cours de l'année, avant de procéder à l'acquisition. Les conseils admissibles aux RAS sont simplement priés d'aviser leur analyste des immobilisations avant d'acquérir un terrain.

Le Ministère demande également aux conseils scolaires de collaborer avec les administrations municipales avant d'acheter des terrains et de finaliser tout plan d'investissement futur dans les écoles.

On rappelle aux conseils scolaires que, dans le cadre de *Plus d'habitations, plus de choix : Plan d'action pour l'offre de logements de l'Ontario*, les changements proposés à la *Loi sur l'éducation* exigeront que les conseils scolaires fournissent un préavis au Ministère pour tout achat de terrain et que le Ministère aura l'autorité d'en refuser l'achat. Cette exigence s'appliquera à tous les achats de terrains, qu'ils soient financés par le Programme de terrains prioritaires, des redevances d'aménagement scolaires ou autrement.

5. Allocation pour les locaux temporaires

Pour 2019-2020, le Ministère continuera de financer 40 millions de dollars pour les locaux temporaires, proportionnellement à la part des conseils scolaires dans les activités liées aux locaux temporaires. Ce financement peut être utilisé pour les déménagements, les baux et les achats de classes mobiles, ainsi que pour les coûts de location des locaux d'enseignement permanents. Ces fonds seront versés au fur et à mesure que les dépenses seront déclarées par l'entremise du Système d'information financière de l'éducation (SIFE).

Afin d'assurer un financement juste et précis des locaux temporaires dans les années à venir, il est recommandé que tout changement apporté à l'inventaire de classes mobiles des conseils soit reflété dans le Système d'inventaire des installations scolaires (SIIS) avant le 31 octobre de chaque année.

Tel qu'introduit en 2016-2017, on s'attend à ce que les conseils scolaires comptabilisent les allocations non dépensées pour les locaux temporaires des années précédentes dans les revenus reportés pour les dépenses relatives aux locaux temporaires.

Principales personnes-ressources

Veuillez noter que la Direction des politiques d'immobilisations et la Direction des programmes d'immobilisations sont maintenant situées au 315, Front Street West. L'annuaire révisé du personnel avec les numéros de téléphone peut être consulté en ligne sur <u>InfoGo</u>.

Merci de votre coopération. Si vous avez des questions ou désirez obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec :

Personnes-ressources	Domaine
Colleen Hogan, directrice Direction des politiques d'immobilisations (416) 325-1705 Colleen.Hogan@ontario.ca	Financement pour la réfection des écoles Allocation pour le fonctionnement des écoles Programme Capacité de planification des immobilisations Financement des immobilisations pour les services de garde d'enfants Financement des immobilisations pour les carrefours communautaires
Paul Bloye, directeur Direction des programmes d'immobilisations (416) 325-8589 Paul.Bloye@ontario.ca	Financement pour les immobilisations prioritaires Financement pour les terrains prioritaire Allocation pour les locaux temporaires

Cordialement,

Original signé par :

Joshua Paul Sous-ministre adjoint Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

cc: Cadres supérieurs de l'administration des affaires Gestionnaires des installations

Annexe A : Financement AÉÉ et ARE pour 2019-2020

No du conseil	Nom du conseil	AÉÉ (\$)	ARE (projection) (\$)
1	DSB Ontario North East	13 919 821	3 058 743
2	Algoma DSB	11 139 689	3 169 268
3	Rainbow DSB	12 556 783	3 151 737
4	Near North DSB	4 712 877	2 655 957
5A	Keewatin-Patricia DSB	7 608 179	1 907 903
5B	Rainy River DSB	2 964 107	1 210 478
6A	Lakehead DSB	8 312 189	2 374 974
6B	Superior-Greenstone DSB	4 658 293	1 307 312
7	Bluewater DSB	8 885 381	3 508 305
8	Avon Maitland DSB	10 038 768	3 572 206
9	Greater Essex County DSB	24 673 242	6 277 472
10	Lambton Kent DSB	16 122 884	4 467 546
11	Thames Valley DSB	54 326 346	12 974 037
12	Toronto DSB	244 765 486	47 200 233
13	Durham DSB	20 331 433	10 390 606
14	Kawartha Pine Ridge DSB	10 759 514	6 208 007
15	Trillium Lakelands DSB	8 069 927	3 057 486
16	York Region DSB	20 787 266	17 385 450
17	Simcoe County DSB	10 663 477	8 368 602
18	Upper Grand DSB	9 142 834	6 044 851
19	Peel DSB	56 224 838	21 332 078
20	Halton DSB	18 867 355	9 936 406
21	Hamilton-Wentworth DSB	20 960 869	8 327 453
22	DSB of Niagara	13 598 490	7 450 990
23	Grand Erie DSB	15 028 902	5 619 230
24	Waterloo Region DSB	23 198 009	10 007 699
25	Ottawa-Carleton DSB	51 032 412	14 715 912
26	Upper Canada DSB	16 721 220	7 148 883
27	Limestone DSB	14 771 925	4 360 829
28	Renfrew County DSB	5 986 475	2 804 269
29	Hastings and Prince Edward DSB	9 988 920	3 596 460
30A	Northeastern Catholic DSB	3 011 953	995 439
30B	Nipissing-Parry Sound Catholic DSB	1 635 467	865 520
31	Huron-Superior Catholic DSB	2 319 394	1 238 237
32	Sudbury Catholic DSB	4 824 890	1 320 617

No du conseil	Nom du conseil	AÉÉ (\$)	ARE (projection) (\$)
33A	Northwest Catholic DSB	521 330	675 185
33B	Kenora Catholic DSB	1 504 811	561 461
34A	Thunder Bay Catholic DSB	4 637 101	1 646 974
34B	Superior North Catholic DSB	1 768 248	773 755
35	Bruce-Grey Catholic DSB	1 308 589	968 587
36	Huron Perth Catholic DSB	2 540 215	857 704
37	Windsor-Essex Catholic DSB	8 171 411	3 364 000
38	London District Catholic School Board	4 839 394	3 654 141
39	St. Clair Catholic DSB	4 354 188	1 520 828
40	Toronto Catholic DSB	43 035 559	17 144 200
41	Peterborough V N C Catholic DSB	2 317 591	2 234 551
42	York Catholic DSB	9 302 227	6 716 383
43	Dufferin-Peel Catholic DSB	16 709 628	10 638 607
44	Simcoe Muskoka Catholic DSB	2 382 672	3 087 739
45	Durham Catholic DSB	5 495 240	3 020 599
46	Halton Catholic DSB	4 875 267	4 746 500
47	Hamilton-Wentworth Catholic DSB	7 245 430	4 565 973
48	Wellington Catholic DSB	975 086	1 188 309
49	Waterloo Catholic DSB	8 110 194	3 737 965
50	Niagara Catholic DSB	11 710 207	3 765 716
51	Brant Haldimand Norfolk Catholic DSB	2 019 616	1 655 108
52	Catholic DSB of Eastern Ontario	2 831 232	2 004 504
53	Ottawa Catholic DSB	14 603 738	7 267 055
54	Renfrew County Catholic DSB	4 585 182	1 098 652
55	Algonquin and Lakeshore Catholic DSB	5 376 121	2 189 908
56	CSD du Nord-Est de l'Ontario	771 156	921 407
57	CS public du Grand Nord de l'Ontario	3 947 458	1 225 129
58	CS Viamonde	10 118 549	2 871 616
59	CÉP de l'Est de l'Ontario	4 371 356	2 827 441
60A	CSD catholique des Grandes Rivières	11 981 378	2 929 851
60B	CSD catholique Franco-Nord	2 820 175	1 038 551
61	CSD catholique du Nouvel-Ontario	6 042 376	2 039 451
62	CSD catholique des Aurores boréales	513 179	635 323
63	CS catholique Providence	3 373 571	1 877 847
64	CS catholique MonAvenir	7 186 433	2 893 449
65	CSD catholique de l'Est ontarien	7 313 011	2 799 430
66	CSD catholique du Centre-Est de l'Ontario	7 731 466	4 113 212

Annexe B : Critères d'admissibilité dans le cadre de l'AÉÉ et l'ARE

Dépenses	AEE avec restriction (70 %)	AEE sans restriction (30 %)	ARE
Immobilisations – Réf	ection / remplacen	nent de composan	its
Substructure (p. ex. fondations, murs du sous-sol)	Oui	Oui	Oui
Coquille / Structure supérieure (p. ex. toits, murs extérieurs et fenêtres)	Oui	Oui	Oui
Intérieurs (p. ex. escaliers, planchers, plafonds)	Non	Oui	Oui
Services (p. ex. plomberie, CVCA, protection contre les incendies et électricité)	Oui	Oui	Oui
Équipement et ameublement (p. ex. éléments <u>fixes</u> seulement)	Non	Oui	Oui
Construction spéciale et démolition (p. ex. retrait des matières dangereuses)	Non	Oui	Oui
Aménagement d'emplacement (p. ex. parcs de stationnement, éclairage, trottoirs, services publics)	Non	Oui	Oui
Imm	nobilisations – Aut	re	
Réparation et rénovation des classes mobiles	Non	Non	Oui (l'Allocation pour les locaux temporaires doit être utilisée en premier)
Achat de portatives additionnelles (p. ex. ajout à l'inventaire du conseil)	Non	Non	Non
Changements et travaux de réaménagement liés aux programmes ou aux installations (p. ex. convertir un laboratoire de science en salle de classe standard)	Non	Non	Oui

Dépenses	AEE avec restriction (70 %)	AEE sans restriction (30 %)	ARE
Nouvelles améliorations aux installations : projets non liés à l'amélioration de l'état des écoles (p. ex. accessibilité, climatisation, systèmes de contrôle automatique de bâtiments, etc.)	Non	Non	Oui
Bâtiments administratifs	Non	Non	Non
Construction (p. ex. modification de la surface de plancher brute ou remplacement de structures de bâtiment existantes)	Non	Non	Non
Traitements et salaires du personnel du conseil scolaire	Non	Non	Non
Service de la dette (ARE uniquement pour les dettes précédemment contractées, aucune possibilité d'en contracter de nouvelles)	Non	Non	Non
Équipement et mobilier amovible (p. ex. véhicules, mobilier, équipement, matériel informatique et logiciels)	Non	Non	Non
Partenaires communautaires Non (réparations/réfection effectuées selon le produ recouvrement des coûts)			
Fonctionnement			
Entretien (p. ex. les coûts engagés pour entretenir ou maintenir une immobilisation corporelle jusqu'à la fin de sa durée de vie utile estimée)	Non	Non	Oui (avec seuil de capitalisation)

Annexe C : Facteurs relatifs à la superficie supplémentaire des écoles (FRSSE)

Les révisions aux facteurs relatifs à la superficie supplémentaire des écoles élémentaires et secondaires de chaque conseil scolaire (afin de mettre à jour les données sous-jacentes sur les installations et de les harmoniser avec les changements proposés à l'effectif des classes au secondaire) seraient introduites progressivement sur cinq ans, soit 20 % par année à compter de l'année scolaire 2019-2020, et s'appliqueraient uniquement aux paliers élémentaires et secondaires des montants relatifs au fonctionnement de base des écoles.

No du conseil	Nom du conseil	FRSSE au palier élémentaire révisé (données révisées, 2019)	FRSSE au palier secondaire révisé (données révisées et changements proposés à la capacité réelle, 2019)
1	DSB Ontario North East	1,000	1,256
2	Algoma DSB	1,000	1,184
3	Rainbow DSB	1,000	1,162
4	Near North DSB	1,000	1,150
5A	Keewatin-Patricia DSB	1,000	1,098
5B	Rainy River DSB	1,000	1,058
6A	Lakehead DSB	1,047	1,054
6B	Superior-Greenstone DSB	1,034	1,229
7	Bluewater DSB	1,000	1,087
8	Avon Maitland DSB	1,000	1,145
9	Greater Essex County DSB	1,000	1,047
10	Lambton Kent DSB	1,000	1,131
11	Thames Valley DSB	1,000	1,114
12	Toronto DSB	1,157	1,200
13	Durham DSB	1,024	1,101
14	Kawartha Pine Ridge DSB	1,000	1,122
15	Trillium Lakelands DSB	1,000	1,041
16	York Region DSB	1,000	1,086
17	Simcoe County DSB	1,004	1,095
18	Upper Grand DSB	1,000	1,076
19	Peel DSB	1,000	1,042
20	Halton DSB	1,000	1,090
21	Hamilton-Wentworth DSB	1,003	1,064
22	DSB of Niagara	1,000	1,117
23	Grand Erie DSB	1,000	1,123
24	Waterloo Region DSB	1,000	1,061
25	Ottawa-Carleton DSB	1,090	1,142
26	Upper Canada DSB	1,000	1,237
27	Limestone DSB	1,000	1,244
28	Renfrew County DSB	1,000	1,194
29	Hastings and Prince Edward DSB	1,000	1,142

No du conseil	Nom du conseil	FRSSE au palier élémentaire révisé (données révisées, 2019)	FRSSE au palier secondaire révisé (données révisées et changements proposés à la capacité réelle, 2019)
30A	Northeastern Catholic DSB	1,005	1,632
30B	Nipissing-Parry Sound Catholic DSB	1,082	1,111
31	Huron-Superior Catholic DSB	1,000	1,208
32	Sudbury Catholic DSB	1,009	1,125
33A	Northwest Catholic DSB	1,000	1,000
33B	Kenora Catholic DSB	1,000	1,000
34A	Thunder Bay Catholic DSB	1,000	1,135
34B	Superior North Catholic DSB	1,123	1,000
35	Bruce-Grey Catholic DSB	1,012	1,107
36	Huron Perth Catholic DSB	1,000	1,024
37	Windsor-Essex Catholic DSB	1,000	1,070
38	London District Catholic School Board	1,000	1,076
39	St. Clair Catholic DSB	1,001	1,000
40	Toronto Catholic DSB	1,000	1,131
41	Peterborough V N C Catholic DSB	1,018	1,095
42	York Catholic DSB	1,001	1,057
43	Dufferin-Peel Catholic DSB	1,000	1,026
44	Simcoe Muskoka Catholic DSB	1,000	1,091
45	Durham Catholic DSB	1,041	1,000
46	Halton Catholic DSB	1,000	1,055
47	Hamilton-Wentworth Catholic DSB	1,000	1,102
48	Wellington Catholic DSB	1,000	1,004
49	Waterloo Catholic DSB	1,000	1,095
50	Niagara Catholic DSB	1,000	1,088
51	Brant Haldimand Norfolk Catholic DSB	1,000	1,091
52	Catholic DSB of Eastern Ontario	1,002	1,043
53	Ottawa Catholic DSB	1,067	1,081
54	Renfrew County Catholic DSB	1,032	1,059
55	Algonquin and Lakeshore Catholic DSB	1,059	1,081
56	CSD du Nord-Est de l'Ontario	1,010	1,291
57	CS public du Grand Nord de l'Ontario	1,000	1,230
58	CS Viamonde	1,049	1,282
59	CÉP de l'Est de l'Ontario	1,091	1,250
60A	CSD catholique des Grandes Rivières	1,004	1,162
60B	CSD catholique Franco-Nord	1,079	1,120
61	CSD catholique du Nouvel-Ontario	1,000	1,163
62	CSD catholique des Aurores boréales	1,000	1,675
63	CS catholique Providence	1,000	1,264
64	CS catholique MonAvenir	1,014	1,354
65	CSD catholique de l'Est ontarien	1,000	1,026
66	CSD catholique du Centre-Est de l'Ontario	1,008	1,161

Annexe D : Programme de capacité de planification des immobilisations

No du conseil	Nom du conseil	CPI (\$)
1	DSB Ontario North East	150 111
2	Algoma DSB	150 111
3	Rainbow DSB	150 111
4	Near North DSB	150 111
5A	Keewatin-Patricia DSB	111 123
5B	Rainy River DSB	83 185
6A	Lakehead DSB	150 111
6B	Superior-Greenstone DSB	111 123
7	Bluewater DSB	163 370
8	Avon Maitland DSB	122 173
9	Greater Essex County DSB	163 370
10	Lambton Kent DSB	163 370
11	Thames Valley DSB	198 728
12	Toronto DSB	361 309
13	Durham DSB	55 525
14	Kawartha Pine Ridge DSB	163 370
15	Trillium Lakelands DSB	163 370
16	York Region DSB	66 758
17	Simcoe County DSB	55 525
18	Upper Grand DSB	46 217
19	Peel DSB	80 238
20	Halton DSB	55 525
21	Hamilton-Wentworth DSB	179 392
22	DSB of Niagara	207 330
23	Grand Erie DSB	163 370
24	Waterloo Region DSB	55 525
25	Ottawa-Carleton DSB	235 269
26	Upper Canada DSB	235 269
27	Limestone DSB	135 432
28	Renfrew County DSB	122 173
29	Hastings and Prince Edward DSB	150 111
30A	Northeastern Catholic DSB	111 123
30B	Nipissing-Parry Sound Catholic DSB	83 185
31	Huron-Superior Catholic DSB	111 123
32	Sudbury Catholic DSB	32 095
33A	Northwest Catholic DSB	32 095
33B	Kenora Catholic DSB	83 185

No du conseil	Nom du conseil	CPI (\$)
34A	Thunder Bay Catholic DSB	83 185
34B	Superior North Catholic DSB	32 095
35	Bruce-Grey Catholic DSB	32 095
36	Huron Perth Catholic DSB	32 095
37	Windsor-Essex Catholic DSB	122 173
38	London District Catholic School Board	135 432
39	St. Clair Catholic DSB	38 514
40	Toronto Catholic DSB	310 483
41	Peterborough V N C Catholic DSB	38 514
42	York Catholic DSB	207 330
43	Dufferin-Peel Catholic DSB	207 330
44	Simcoe Muskoka Catholic DSB	46 217
45	Durham Catholic DSB	38 514
46	Halton Catholic DSB	46 217
47	Hamilton-Wentworth Catholic DSB	46 217
48	Wellington Catholic DSB	32 095
49	Waterloo Catholic DSB	38 514
50	Niagara Catholic DSB	46 217
51	Brant Haldimand Norfolk Catholic DSB	122 173
52	Catholic DSB of Eastern Ontario	122 173
53	Ottawa Catholic DSB	163 370
54	Renfrew County Catholic DSB	111 123
55	Algonquin and Lakeshore Catholic DSB	38 514
56	CSD du Nord-Est de l'Ontario	32 095
57	CSP du Grand Nord de l'Ontario	111 123
58	CS Viamonde	46 217
59	CÉP de l'Est de l'Ontario	122 173
60A	CSD catholique des Grandes Rivières	178 050
60B	CSD catholique Franco-Nord	32 095
61	CSD catholique du Nouvel-Ontario	150 111
62	CSD catholique des Aurores boréales	32 095
63	CS catholique Providence	94 234
64	CS catholique MonAvenir	46 217
65	CSD catholique de l'Est ontarien	178 050
66	CSD catholique du Centre-Est de l'Ontario	135 432

Annexe E : Allocation pour les locaux temporaires pour 2019-2020

No du conseil	Nom du conseil	Allocation pour les locaux temporaires (\$)
1	DSB Ontario North East	-
2	Algoma DSB	-
3	Rainbow DSB	92 879
4	Near North DSB	46 440
5.1	Keewatin-Patricia DSB	92 879
5.2	Rainy River DSB	-
6.1	Lakehead DSB	-
6.2	Superior-Greenstone DSB	-
7	Bluewater DSB	534 983
8	Avon Maitland DSB	-
9	Greater Essex County DSB	1 137 769
10	Lambton Kent DSB	227 661
11	Thames Valley DSB	1 277 087
12	Toronto DSB	673 373
13	Durham DSB	1 160 989
14	Kawartha Pine Ridge DSB	743 033
15	Trillium Lakelands DSB	46 440
16	York Region DSB	1 323 527
17	Simcoe County DSB	2 638 927
18	Upper Grand DSB	208 978
19	Peel DSB	875 489
20	Halton DSB	1 884 004
21	Hamilton-Wentworth DSB	713 561
22	DSB of Niagara	1 052 630
23	Grand Erie DSB	534 055
24	Waterloo Region DSB	1 868 727
25	Ottawa-Carleton DSB	859 131
26	Upper Canada DSB	177 363
27	Limestone DSB	23 220
28	Renfrew County DSB	278 637
29	Hastings and Prince Edward DSB	-
30.1	Northeastern CDSB	-
30.2	Nipissing-Parry Sound CDSB	23 220
31	Huron-Superior CDSB	-
32	Sudbury CDSB	-
33.1	Northwest CDSB	-
33.2	Kenora CDSB	-
34.1	Thunder Bay CDSB	59 597
34.2	Superior North CDSB	-

No du conseil	Nom du conseil	Allocation pour les locaux temporaires (\$)
35	Bruce-Grey CDSB	778 629
36	Huron-Perth CDSB	116 099
37	Windsor-Essex CDSB	521 542
38	London DCSB	139 319
39	St. Clair CDSB	275 541
40	Toronto CDSB	2 703 051
41	PVNC CDSB	139 319
42	York CDSB	448 916
43	Dufferin Peel CDSB	630 654
44	Simcoe Muskoka CDSB	371 516
45	Durham CDSB	655 291
46	Halton CDSB	3 668 724
47	Hamilton-Wentworth CDSB	208 978
48	Wellington CDSB	46 440
49	Waterloo CDSB	2 901 369
50	Niagara CDSB	363 776
51	Brant Haldimand Norfolk CDSB	417 956
52	Catholic DSB of Eastern Ontario	232 198
53	Ottawa CSB	1 091 329
54	Renfrew County CDSB	267 879
55	Algonquin and Lakeshore CDSB	610 191
56	CSD du Nord-Est de l'Ontario	352 177
57	CSP du Grand Nord de l'Ontario	52 631
58	CS Viamonde	1 574 528
59	CÉP de l'Est de l'Ontario	835 912
60.1	CSDC des Grandes Rivières	-
60.2	CSDC Franco-Nord	-
61	CSDC du Nouvel-Ontario	-
62	CSDC des Aurores boréales	-
63	CSC Providence	1 089 425
64	CSC MonAvenir	487 615
65	CSDC de l'Est ontarien	23 220
66	CSDC du Centre-Est de l'Ontario	441 176